

# EN ROUTE POUR LE Sud



LE JOURNAL DE SUD ÉDUCATION DES PYRÉNÉES-ORIENTALES ET DE L'AUDE

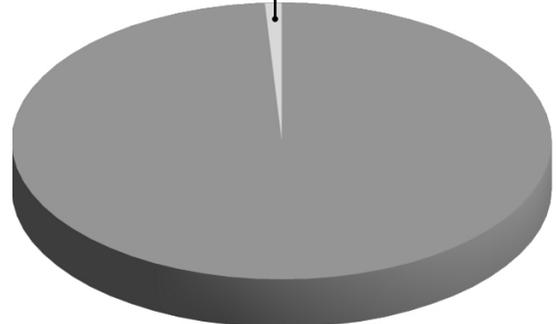
## La grève générale et reconductible à partir du 5 décembre ? Une question de survie !

Christopher Pereira

Il n'est plus supportable de perdre sa vie à la gagner ! Le suicide de notre collègue Christine Renon a mis au jour les difficultés auxquelles les personnels de l'Éducation nationale sont confrontés. Ces conditions de travail de plus en plus dégradées, au-delà de mener à une réelle souffrance quotidienne, aboutit parfois aux gestes les plus funestes. Et maintenant, quoi ? Après une carrière entière de travail dans l'Éducation nationale, toujours mal considérés, tant du point de vue salarial que social, voilà qu'on nous sabre notre retraite ? Il n'est plus possible d'accepter de telles attaques sociales qui visent non seulement les services publics mais l'ensemble de la société tout en protégeant les privilégiés !

*Des retraites en moyenne 30 % inférieures avec la nouvelle réforme*

Le haut-commissaire à la réforme des retraites, Jean-Paul Delevoye, l'a encore récemment affirmé sur France Info : les professeurs perdront 30 % de leur pension de retraite avec sa réforme. Il y avait pourtant, jusqu'à maintenant, un accord tacite.



- Les personnes qui pensent être défavorisées par la réforme des retraites
- Les personnes qui pensent être favorisées par la réforme des retraites
- Les personnes qui vont vraiment être favorisées par la réforme des retraites

### SOMMAIRE

Édito - La grève générale et reconductible à partir du 5 décembre?	
Une question de survie.....	1
La destruction silencieuse du lycée professionnel.....	3
AESH - Après la mobilisation du 20 novembre, la lutte continue.....	6
Suicide de Christine Renon : SUD éducation dénonce les manoeuvres de Blanquer.....	7
Appel intersyndical à la grève interprofessionnelle du 5 décembre.....	8

Permanences tous les lundis

**Local Solidaires 66**

**4 bis, avenue Marcelin Albert**

**66000 Perpignan**

☎ 06.84.89.01.17

✉ 66-11@sudeducation.org

🌐 www.sudeducation66.org

📌 Sud éducation 66-11

## "EN ROUTE POUR LE SUD"

Journal trimestriel

édité par Sud Education 66-11

3, impasse San Gil - 66000 Perpignan

et imprimé par Routage Catalan

58, avenue de Rivesaltes

66240 Saint-Estève

n° 64 - Déc. - Janv. - Fév. 2019-2020

ISSN 2427-5026

n° de CPPAP : 0923 S 06756

Dépôt légal : à parution

Directeur de publication : Benjamin Garcia

## L'ÉQUIPE SYNDICALE :

- Nicolas Pierre (déchargé)
- Hélène Molin (déchargée)
- Christopher Pereira (déchargé)
- Marc Anglaret
- Patrice Bégnana
- Michel Benkemoun
- Patrick Billard
- Anne-Julie Borne
- Nina Castellarnau
- Raphaël Desalle
- Matthieu Faure
- Roxane Harington
- Francis Maury
- Anne Pagès
- Emmanuel Peroy



Le corps enseignant recevait, durant l'ensemble de sa carrière, **un salaire plus faible en moyenne pour leur qualification que d'autres personnels de catégorie A** mais, en compensation, la pension de retraite était calculée sur les salaires des six derniers mois c'est-à-dire les meilleurs. Il était ainsi possible de passer sa fin de vie avec un revenu correct. C'est cela qui est balayé d'un revers de main alors même que **notre pouvoir d'achat baisse d'année en année** et que le point d'indice est gelé depuis des temps immémoriaux. Passer d'une pension de 2000€ par mois à une retraite de 1300€ par mois, ça fait mal ! Et cette baisse de 30 % n'est qu'une moyenne ! Les carrières en dents de scie, les arrêts pour maladie, les congés maternité, les temps partiels impacteront gravement nos pensions, en particulier celles des femmes. **Travailler toute sa carrière pour un ministère qui ne nous réserve qu'un minimum vieillesse, c'est tout simplement inacceptable !**

### ***Des conditions de travail toujours plus insupportables***

58 suicides durant l'année scolaire 2018-2019. **11 suicides depuis la rentrée de septembre.** Sans compter les arrêts maladies pour cause de souffrance au travail. Les personnels sont à bout. L'institution demande toujours plus avec moins de moyens et compte sur la bonne volonté et le sens de l'engagement des personnels pour sauver les

apparences et masquer la dégradation du service public d'éducation. Les chiffres parlent d'eux-mêmes et ce n'est plus possible. La liste est longue : gel du point d'indice, suppressions de postes, jour de carence, Parcoursup, heures supplémentaires obligatoires, suppressions des commissions paritaires, formations pendant les vacances, pas de médecine du travail, classes surchargées, emplois précaires, bâtiments délabrés... Inutile d'être exhaustif, ces conditions de travail, nous les vivons au quotidien et en subissons les conséquences. **Elles impactent gravement la réussite des élèves et la santé des travailleurs.**

### ***Un projet idéologique de casse du service public***

Cette casse de l'Éducation nationale, et plus généralement de tous les services publics, s'inscrit dans une logique néolibérale capitaliste d'attaque de tous les conquits sociaux, dont l'objectif est de défendre les privilèges des plus riches. **Il faudrait, selon cette logique, faire des économies mais uniquement sur le dos des travailleurs.** Ainsi, selon Les Échos, le déficit des retraites serait estimé entre 8 et 17 milliards en 2025. Pareil pour la Sécurité sociale : le déficit atteindrait entre 1,7 et 4,4 milliards d'euros. Au total, pour la fourchette haute, un déficit total de 31,4 milliards. Or, pour l'éviter, il n'y aurait d'autre solution pour le gouvernement

que de **taper sur les retraites, taper sur la Sécu, taper sur les fonctionnaires**, au sens propre comme au figuré, quand on voit comment s'exerce la répression policière à la moindre manifestation ! Ils peuvent donc s'asseoir sur le dégel du point d'indice, sans parler d'une quelconque augmentation ! Augmenter les enseignants coûterait, selon Macron, 10 milliards « pris sur nos impôts ». Mais n'y a-t-il point d'autre solution ? Un seul chiffre : selon une enquête de Cash Investigation, **le CICE a fait un cadeau de 100 milliards d'euros aux grands patrons** et, le tout, sans contreparties. Cet argent ne vient pas de nulle part. C'est de l'argent public qui appartient au peuple et qu'on lui retire. Il n'est pas tolérable d'en être spolié ! Sans parler des 70 milliards de fraude fiscale qui s'évaporent tous les ans ? Pour les récupérer, il faudrait embaucher aux Finances publiques... Quelle drôle d'idée !

**La grève du 5 décembre a comme objectif de sauvegarder notre système de retraite par répartition**, c'est-à-dire un système fondé sur la solidarité. Mais il s'agit aussi de se battre pour **construire une société solidaire**, contre l'individualisation forcée qui accentue la

compétition entre les personnes et leur précarité. Cette grève s'annonce difficile et longue... La reconduction est inévitable... Nécessaire... Tout comme le sont **des conditions de travail et de vie dignes pour nous tous, tout au long de notre existence ! ■**



## La destruction silencieuse du lycée professionnel

**Karine Abauzit**

Le 5 septembre 2019 le CHSCT Ministériel vote pour l'abandon de la réforme de la voie professionnelle à cause des risques psycho-sociaux qu'elle fait courir à l'ensemble des personnels. Pourtant, elle nous a été présentée comme une réforme qui valorise la voie professionnelle en visant « l'excellence et la réussite. » Alors pourquoi s'inquiéter ?

**L'ARNAQUE D'UNE SOI-DISANT  
VALORISATION DE LA VOIE  
PROFESSIONNELLE**

Blanquer introduit un « chef-d'œuvre » dans la validation du bac pro pour montrer qu'il agit pour l'excellence. C'est une vaste fumisterie. En effet, si le chef-d'œuvre peut avoir un sens dans les métiers proches de l'artistique comme ceux de luthier ou de pâtissier, quel chef-d'œuvre est-il prévu pour les métiers des services à la personne ou de la maintenance automobile ?

Remarquons ici que les bacheliers de la voie pro, s'ils sont issus en général à 80 % des catégories sociales paupérisées, se répartissent différemment dans les filières. Les filières plutôt artistiques vont

plus attirer les catégories supérieures, qui d'ailleurs les choisiront librement, tandis que les filières que nous appelons « filières indus » sont composées quasi exclusivement des plus pauvres d'entre nous et qu'en majorité ces orientations sont plus subies que choisies. Pour eux, le chef-d'œuvre est une mauvaise blague de plus.

L'arnaque se poursuit avec une baisse des heures d'enseignement masquée en partie par l'introduction de la « co-intervention » qui, selon le ministère, sont des moyens « redéployés au service d'une amélioration des conditions d'apprentissage et d'enseignement. »

De quoi s'agit-il ? Dans les faits l'enseignant de la matière professionnelle fera cours en même temps, dans la même salle, avec le prof de français et à un autre moment avec le prof de maths, à raison d'une heure pour chaque matière par semaine. L'idée est de donner du sens à l'apprentissage du français et des mathématiques en liant ces matières avec le métier. S'il est vrai que nos élèves résistent aux apprentissages en disant ne pas voir l'utilité des matières générales<sup>1</sup>, il est aussi vrai que dans la pratique les cours de français et d'éducation civique sont également des moments où ils peuvent s'exprimer, rêver, bref respirer comme ils disent. Désormais ces heures d'expression ou d'apprentissage théorique seront largement enlevées aux élèves au service en partie de la « co-intervention. »

## EN FAIT, UNE DEGRADATION DES ENSEIGNEMENTS

Dans les faits, c'est une baisse drastique des heures d'enseignements. Par exemple, la perte est d'environ un tiers de l'enseignement des lettres-

histoire, plus d'un quart en maths-sciences et un quart en enseignement professionnel disciplinaire pur.

Par ailleurs si les élèves commençaient à apprendre un métier dès la seconde, la réforme prévoit de leur faire toucher à plusieurs métiers de la même famille la même année.

Aussi les élèves passent de 32h à 28h de cours par semaine. Avec de l'optimisme, on pourrait penser que cela les rendra plus enclins à réclamer la réduction du temps de travail une fois sur le marché du travail. Sauf que quand on regarde en détail la

refonte des programmes, on s'aperçoit par exemple qu'en français, c'est la littérature, la construction de l'esprit critique, l'argumentation qui disparaissent ; en géographie les inégalités ; en histoire, en première ce sont les luttes pour les droits telles que celles des ouvriers, des femmes.

De toute façon, quel que soit le nouveau programme, comment désormais faire cours dans le sens d'un apprentissage long, progressif, pensé sur l'apprentissage en séquence et en années avec des élèves qui seront différents de la seconde à la première – si vous avez suivi, ils ne se spécialisent qu'en 1ère – et séparés en Terminale entre ceux qui désirent poursuivre après le bac et ceux qui veulent s'insérer dans le monde du travail ?

De plus, la loi Pénicaud<sup>2</sup> de septembre 2018 prévoit que désormais les classes du lycée pourront accueillir des apprentis qui avant allaient en CFA. C'est la « mixité des publics ». Parmi nos élèves nous aurons donc des apprentis qui ne

### UN CHEF D'OEUVRE POUR TOUS !



viendront que de temps en temps. Cette loi a aussi modifié le fait que les contrats d'apprentissage qui étaient calés avec l'année scolaire pourront désormais démarrer et s'interrompre n'importe quand dans l'année. Comme les règles se flexibilisent aussi chez les apprentis, les patrons pourront rompre les contrats très aisément. Pas grave, l'Éducation nationale prévoit que les apprentis peuvent redevenir élèves et, inversement, les élèves devenir apprentis à tout moment. Cela signifie que nous n'aurons plus, d'une séance à l'autre, les mêmes élèves dans la classe. Comment concevoir, dans ces conditions, un enseignement ? C'est prévu : il s'agira dorénavant de ne transmettre que des compétences. En cela l'enseignement pro a ouvert depuis quelques années la voie car la validation des diplômes se fait par compétences. Pour schématiser, on n'apprend plus à devenir plombier, on apprend à se servir d'un tournevis, à lire un schéma. En français, on va apprendre à faire une lettre de motivation, à se présenter à un employeur. Au cours d'une séance un enseignant apprend une technique transférable d'un métier à l'autre et ne développe plus la qualification professionnelle ni la culture générale. C'est l'idée de Macron quand il dit au jeune chômeur qui a suivi une formation en horticulture : « Il y a des tas de métiers, il faut y aller ! Hôtels, cafés, restaurants, je traverse la rue et je vous en trouve ».

## AU SERVICE D'UNE IDEOLOGIE ULTRALIBERALE

C'est la casse de la qualification au profit des compétences. Ainsi, à un niveau de diplôme ne correspondra plus un niveau de salaire, chacun se retrouvera avec un portefeuille de compétences à négocier seul face à un employeur.

La main-d'œuvre sera donc plus docile et l'État fera des économies en sacrifiant des filières du lycée

pro qui coûtent cher. Désormais n'importe qui pourra monter une formation professionnelle privée. Il suffira de déposer un dossier à France Compétence, un organisme autonome bénéficiant du statut de personnalité morale chargé d'évaluer, de certifier et de supprimer les formations. Avant, c'était une discussion entre partenaires – dont faisaient partie les syndicats, les régions et les entreprises – qui décidait des ouvertures ou fermetures de filières. Dorénavant l'arbitraire régnera au bon vouloir de France Compétence. Cela ouvre le marché juteux de la formation professionnelle et met en concurrence les formations entre elles.

En résumé, pour les enseignants, cette réforme ce sont : des enseignements qui perdent leur sens, des conditions de travail dégradées avec le stress de perdre les filières professionnelles et, du coup leur poste. Pour les élèves : un contenu dégradé, un manque de perspective pour l'avenir puisque dorénavant la possibilité de poursuivre dans le supérieur ne pourra plus être envisagée, mais ils n'auront pas la satisfaction non plus de posséder un métier, puisqu'ils n'acquiescent que des blocs de compétences et ne pourront plus se défendre sur un marché de l'emploi qui ne leur laissera que peu d'opportunités.

La violence qui est faite envers les élèves et leurs enseignants est inouïe et en cela le CHSCT Ministériel l'a bien remarqué. Dans les couloirs, on croise désormais des enseignants angoissés. Certains cherchant une reconversion, d'autres tentant de se rendre indispensables à une hiérarchie de plus en plus cynique. Quant aux élèves, certains craquent et s'en prennent de plus en plus violemment aux adultes qui les encadrent. Ainsi la violence de l'État se retourne contre soi ou les siens.■



# AESH - Après la mobilisation du 20 novembre, la lutte continue!

## Communiqué intersyndical



À l'occasion de la journée nationale de mobilisation nationale des AESH (Accompagnants des Elèves en Situation de Handicap) ce mercredi 20 novembre 2019, les AESH du département des Pyrénées-Orientales se sont réunis au lycée Arago avec les organisations syndicales signataires CGT – FO – FSU – SGEN-CFDT – SUD éducation.

Ensemble, ils font leurs les revendications nationales intersyndicales qui exigent :

- La création d'un statut de Fonctionnaire Public pour les AESH, et une augmentation immédiate des salaires.

- L'arrêt immédiat des mutualisations forcées aggravées par les P.I.A.L. (Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisés) et le respect intégral des préconisations des M.D.P.H. (Maisons

Départementales des Personnes Handicapées).

- La prise en compte effective du travail des AESH hors de la présence des élèves, et la mise en place de formations sur le temps de travail.

Ces revendications rejoignent celles de l'ensemble des personnels fonctionnaires de l'Éducation nationale ainsi que celles des parents d'enfants en situation de handicap.

Ensemble, les AESH, les personnels et les organisations syndicales présents appellent à informer et à mobiliser leurs collègues, les associations et les parents et à se retrouver tous ensemble pour porter ces revendications :

le mercredi 15 janvier (horaire et lieu à préciser)



# Suicide de Christine Renon : SUD éducation dénonce les manœuvres de Blanquer

## Communiqué de la fédération SUD éducation



### Annonces de Blanquer suite au suicide de Christine Renon : SUD éducation dénonce les manœuvres d'un ministre discrédité

Suite aux différents suicides ayant eu lieu depuis la rentrée dont celui de Christine Renon, directrice d'école, les personnels qui se sont mobilisés massivement ces dernières semaines ont mis en lumière la responsabilité du ministère et plus largement de l'administration de l'Éducation nationale dans la dégradation de leurs conditions de travail.

Le ministère a été contraint d'admettre la dégradation des conditions de travail des personnels, mais les réponses de l'administration aux revendications des personnels sont très largement en-deçà des enjeux.

Le ministre a été contraint par la mobilisation des personnels d'accepter le principe de diminution du nombre de tâches imposées aux chargé-e-s de direction d'école jusqu'à la fin de l'année scolaire. Le ministère a dû également annoncer qu'une journée de décharge supplémentaire serait attribuée aux personnels jusqu'à la fin de l'année scolaire, sans que les modalités ne soient davantage précisées.

Plutôt que de prendre la mesure du malaise qui traverse l'Éducation nationale, le ministre concentre ses annonces sur les chargé-e-s de direction, alors que c'est l'ensemble des personnels qui est concerné. Au-delà de Christine Renon, ce sont au moins 11 personnels, de l'aveu même du ministère, qui se sont suicidés, de toutes les catégories. C'est traiter par le mépris les revendications de l'ensemble des personnels qui se sont mobilisés à cette occasion pour revendiquer une diminution du nombre d'injonctions administratives et une amélioration des conditions de travail.

D'une manière scandaleusement cynique, le ministre, une fois de plus, tente d'instrumentaliser la dégradation des conditions de travail des personnels pour justifier son projet de statut de directeur ou directrice rejeté par les personnels au printemps dernier, alors même que le gouvernement met en œuvre le démantèlement des CHSCT et de la médecine de prévention.

Le ministre profite en effet de ces annonces pour diffuser un questionnaire aux directeurs et directrices d'école dans lesquelles les questions sont biaisées. On y trouve en effet des questions comme : "En tant que directeur/directrice d'école, souhaiteriez-vous ou non être associé à l'évaluation des professeurs de votre école : uniquement pour ce qui concerne leur coopération et contribution à l'action de la communauté éducative ? ou dans tous les domaines, dont la classe ?" On assiste donc à la mise en place d'un statut de supérieur hiérarchique en incitant à l'évaluation des collègues, instaurant toujours plus un climat managérial de suspicion et de délation au sein des collectifs de travail.

Pour SUD éducation, cette manœuvre est inacceptable. Les vraies réponses à la dégradation des conditions de travail des personnels réside dans des créations de postes massives dans les écoles et établissements ainsi que dans les services administratifs, et dans une augmentation des moyens alloués aux personnels pour exercer convenablement leurs missions.

**SUD éducation revendique des directions  
d'école collégiales avec une répartition des  
tâches et une relation de travail horizontale,  
ainsi que de réels moyens pour une école  
publique égalitaire, autogérée et émancipatrice  
qui s'inscrit dans un projet de société solidaire  
et démocratique. De manière plus générale,  
SUD éducation refuse les logiques  
managériales et milite pour l'auto-organisation  
des équipes, que ce soit dans le primaire ou le  
secondaire.**





# NON

## AU PROJET DE RETRAITE UNIVERSELLE PAR POINTS



Les conséquences du projet sont claires

- travailler plus longtemps
- baisse drastique de nos pensions
- renforcement des inégalités femmes – hommes

## Se mobiliser, c'est maintenant !

Contre le projet Macron-Delevoye, régression majeure,  
en assemblées générales, en heure d'information syndicale,  
toutes et tous

### PRÉPARONS ET RÉUSSISSONS ENSEMBLE

# LA GRÈVE INTER- PROFESSIONNELLE DU 5 DÉCEMBRE

### ET DÉCIDONS COLLECTIVEMENT DES SUITES À DONNER